

PRIX D'INTERPRETATION POETIQUE

Léon-Paul FARGUE

Cérémonie de remise des prix
Vendredi 18 juin 2021

Mairie du 15^e Arrondissement de Paris

La Mairie du 15^e arrondissement de Paris et l'association Poésie et Chanson Sorbonne créent le **Prix de poésie Léon-Paul Fargue**.

Le Prix Léon-Paul Fargue se décompose en deux Prix distincts : le Prix de l'ouvrage de poésie et le **Prix d'interprétation poétique**.

Le Prix Léon-Paul Fargue est parrainé par une personnalité du monde littéraire accompagnée d'un jury de professionnels du monde de l'édition, du théâtre et de la presse.

Conditions d'inscription :

- Les jeunes comédiens ou élèves comédiens âgés de 16 à 30 ans à la date de la cérémonie de remise du Prix sont invités à participer.

Date de clôture des inscriptions : vendredi 7 mai 2021

- Chaque candidat présentera un poème de son choix écrit initialement en langue française n'excédant pas 4 minutes et publié au XIX^{ème} ou au XX^{ème} siècle.
-
- **Une journée de sélection des candidats aura lieu le 3 juin 2021.** Les candidats recevront une convocation heurée par mail pour cette sélection.

Dotations des Prix :

- *Prix de l'ouvrage poétique : 900,00€*

- Prix d'interprétation :
- **1^{er} Prix : 500,00€ - 2^{ème} Prix : 300,00€ - 3^{ème} Prix : 200,00€**

Les fiches d'inscription sont à retirer auprès de votre établissement d'enseignement ou sur simple demande par mail à sophie.franot@paris.fr